

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 19

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

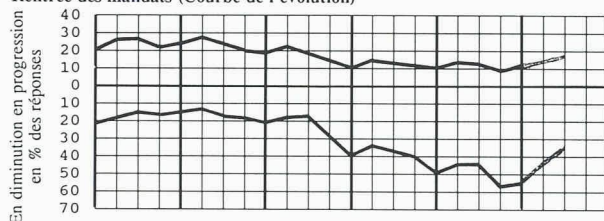
Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

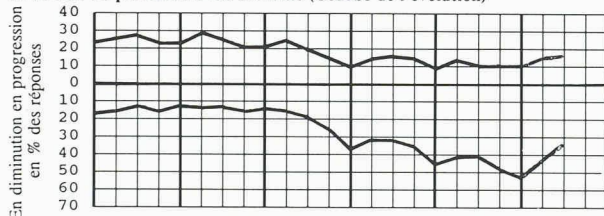
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1988

Année	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Quartal	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4

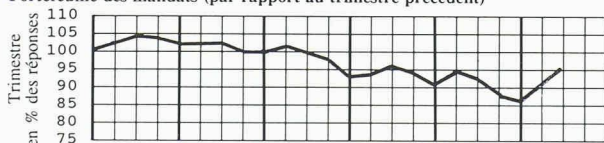
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



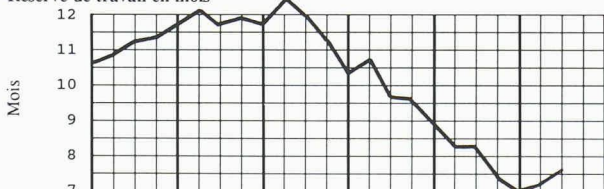
Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



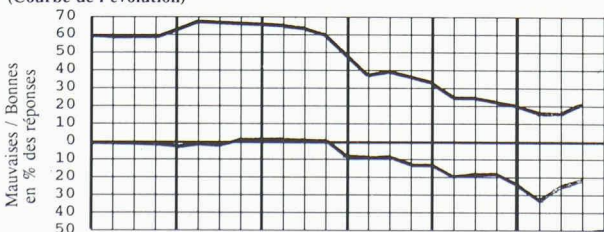
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Situation de l'emploi dans les bureaux d'études

2^e trimestre 1993

Perspectives d'emploi peu rassurantes; incertitude croissante

Tandis qu'en 1992 le recul du nombre de nouvelles commandes était plus marquant au deuxième trimestre qu'au début de l'année, les résultats obtenus par la deuxième enquête de cette année indiquent une situation qui s'est quelque peu améliorée par rapport au trimestre précédent: 17% des bureaux interrogés signalent une augmentation du nombre de nouvelles commandes (trimestre précédent: 15,5%, année précédente: 12%), et 37% annoncent une tendance à la baisse (trimestre précédent/année précédente: 43,5%). Comparant les résultats des différents domaines spécialisés avec les pourcentages du trimestre précédent et avec ceux de l'année précédente, l'on constate qu'une légère amélioration de la situation s'est produite dans presque toutes les professions spécialisées prises en considération. Même les ingénieurs du génie rural et les ingénieurs-géomètres qui, dans l'enquête réalisée en avril 1993, avaient signalé encore un recul sensible du nombre de nouvelles commandes, ont pu profiter d'une certaine reprise. Les ingénieurs électriciens et les ingénieurs mécaniciens constituent néanmoins une exception: le pourcentage des bureaux indiquant une tendance à la baisse a augmenté de 2% par rapport au trimestre précédent, et de 10% par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne le carnet de commandes, l'évolution est comparable à celle relevée au niveau des nouvelles commandes: le pourcentage des bureaux signalant une baisse est passé à 34%, ce qui signifie une diminution de quelque 7% par rapport au trimestre précédent (41%) et par rapport à l'année précédente (41,5%). Comme

c'est le cas pour le nombre de nouvelles commandes, les ingénieurs électriciens et les ingénieurs mécaniciens doivent faire face à une évolution défavorable: le pourcentage des bureaux signalant une nette tendance à la baisse a augmenté de 6,5% par rapport au trimestre précédent, et de 18,5% par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, le carnet de commandes s'est encore aminci dans le secteur de la conception: par rapport au premier trimestre 1993, le nombre des commandes en carnet a diminué de 6%.

Cette évolution se répercute de nouveau sur les emplois. Pour le troisième trimestre, les bureaux comptent avec une nouvelle réduction des effectifs de l'ordre de 1,5%. Les réserves de travail qui, avec 7,6 mois (trimestre précédent: 7,2 mois), sont inférieures à la moyenne enregistrée dans l'année précédente (8,4 mois), sont toujours jugées insuffisantes. Pour le troisième trimestre, 58% (trimestre précédent: 55%) des bureaux interrogés jugent les perspectives d'emploi bonnes, voire satisfaisantes. La comparaison de ce chiffre avec celui de l'année précédente où 64% des bureaux comptaient encore sur une bonne marche ou une marche satisfaisante des affaires, ne permet pas encore de parler d'une amélioration de la situation. Le pourcentage des bureaux pronostiquant une évolution incertaine a atteint la barre des 20% (année précédente: 17%, 1991: 15%). Les nouvelles discussions soulevées par la question du financement des grands projets d'infrastructure approuvés par le peuple suisse contribuent sans aucun doute à l'incertitude croissante.

Congrès mondial et XIX^e assemblée générale de l'UIA

Chicago, 17-21 juin 1993

Le XIX^e congrès mondial de l'Union internationale des architectes (UIA), qui s'est tenu du 17 au 21 juin 1993 dans le bâtiment du Centre des Congrès McCormick à Chicago, réunissait plus de 7000 participants. Ce chiffre exceptionnel est dû à la convergence de la Convention nationale de l'American Institute of Architects (AIA) qui tenait ses assises au même moment au centre McCormick.

Sur le thème «L'architecture à un carrefour: concevoir un avenir durablement viable», divers échanges ont eu lieu. En particulier les groupes de travail ont chacun établi une présentation et des synthèses de leur activité. Quelques publications ont été créées pour l'occasion (par exemple: groupe patrimoine architectural). Se sont également déroulés divers débats et des séances plénières d'assemblée générale. Le congrès a, en outre, adopté une «Déclaration d'interdépendance pour un avenir viable et durable», dans laquelle les professionnels de l'architecture, de la conception architecturale et de la construction dans le monde, à titre individuel comme à travers leurs organisations professionnelles, se sont engagés notamment à placer l'avenir viable et durable au cœur de leur pratique et de leurs responsabilités professionnelles. Le texte de cette déclaration ainsi que les modalités d'application peuvent être demandés au secrétariat de la Section suisse de l'UIA c/o SIA, case postale, 8039 Zurich.

Plusieurs sections nouvelles (Albanie, Pays baltes, Botswana, Croatie, Kazakhstan, Namibie, Portugal, Sri Lanka, Trinidad et Tobago) ont été admises. Au président sortant Olufemi Majekodunmi (Nigeria) a succédé M. Jaime Duro-Pifarre (Espagne). M^{me} Gunnel Adlerkreuz (Finlande) a été élue vice-présidente de la région I, en remplacement de M. Gérard Benoît.

Dans son rapport annuel, le secrétaire général Nils Carlson a formulé plusieurs recommandations concernant l'activité des groupes de travail. Il a relevé également les difficultés financières survenues suite aux réductions de budget de l'UNESCO qui touchent les ONG.

Le prochain congrès aura lieu à Barcelone en 1996 et le suivant à Pékin en 1999.

A relever que l'organisation du congrès proprement dit laissait à désirer en comparaison du congrès précédent à Montréal. Les offres de visites et la soirée de gala étaient «overbooked» et ces manifestations semblaient prises d'assaut par les nombreux congressistes nord-américains. En revanche, l'exposition de matériaux ainsi que les divers stands du congrès (AIA, informatique, etc.) étaient à la hauteur. Quant à la ville même de Chicago, elle a quasiment valeur de «musée en plein air d'architecture», ce qui a largement contribué à rehausser l'intérêt du congrès.

Pierre Baertschi

Membre du Comité de la section suisse de l'UIA

Maçonnerie – Prénormes européennes

Procédure de consultation prEN 772-19, -20, -21 et prEN 846-11

La CEN/TC 125 a mis en consultation, le 22 juin 1993, quatre projets de normes concernant les éléments de maçonnerie et les méthodes d'essai y relatives. Ces normes décrivent en anglais, français et allemand, les propriétés des éléments de maçonnerie en terre cuite, ciment, silico-calcaire, béton, béton cellulaire ou pierre naturelle.

La commission SIA 177/178 «Maçonnerie» invite tous les spécialistes à commander ces projets de normes au secrétariat général de la SIA (M^{me} Usenbenz, tél. 01/283 15 41) pour un examen approfondi. Les éventuelles prises de position, adressées à la commission SIA 177/178 «Maçonnerie», devront parvenir au département technique de la SIA avant le 15 novembre 1993.

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui ont célébré ou célébreront les anniversaires suivants:

95 ans

13 août Carlo Tami, architecte (section Tessin), Lugano

90 ans

30 sept. Arnold Hörler, ing. civil dipl. EPFZ, professeur honoraire (section Zurich), Zurich

30 sept. Jacques Touzet, ing. civil dipl. EPFL (Portugal), P-2780 Oeiras

Section Fribourg

**La ville-enjeu, la ville en jeux
Samedi 18 septembre 1993**

Le Groupe des architectes de la section de Fribourg organise sous ce titre une manifestation grand public, dès 10 heures le samedi 18 septembre dans l'enceinte historique du Belluard, à Fribourg. Elle a pour but de sensibiliser les enfants à la conception de l'espace et de la ville.

Trois ateliers recevront les jeunes de 8 à 15 ans, leur permettant l'expérimentation de l'espace au moyen de briques en vraie grandeur (LEA) et d'exercices pratiques et leur offrant de participer à un concours placé sous le thème de l'histoire de la ville.

Une exposition mosaïque de dessins d'enfants, de 30 m de long, présentera leur vision de la maison et de la ville.

Colette Ruffieux GA-SIA Fribourg

SIA vaudoise

Candidatures

M. *Pascal Blum*, ingénieur rural et géomètre, diplômé EPFL en 1984 (Parrains: MM. Claude-Alain Vuillerat et Michel Rubattel)

M. *Jean-Marc Ducret*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1993 (Parrains: MM. René Oguey et Jean-Paul Lebet)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.